

Votre contact

Christelle COUE-ROBELIN
05 49 61 20 66
couec@poitou.ifrb.fr

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Public

Dirigeant d'entreprise, personnel de direction, responsable technique, chargé d'affaires, conducteur de travaux, etc.

Pré-requis

Comprendre, lire et écrire le français.

Moyens pédagogiques et supports

Démonstrations à l'aide d'un support pédagogique à l'échelle 1 (maquette de sanitaire installé dans la salle de formation)

Vidéo-projection de documents, produits et réglementation
Réglementation en ERP et conseils pour les particuliers
Mises en situation
Supports remis sur clef USB

Il est demandé aux stagiaires de se munir d'une clef USB (2 Go mini),

Profil des intervenants

Un artisan ayant réalisé des travaux d'adaptation de domiciles de personnes handicapées sur conseils d'ergothérapeutes, et formant professionnels du bâtiment, architectes, porteurs de projets, ergothérapeutes...

Une ergothérapeute D.E. spécialisée dans les conseils d'adaptation du cadre bâti existant, dans l'expertise sur plan de programmes neufs, et formant professionnels du bâtiment, architectes, porteurs de projets, ergothérapeutes...

Informations complémentaires

Objectifs de la formation

Intégrer les notions de « confort d'usage » et le concept « d'adaptabilité » dans les projets de construction

Connaître et appliquer les obligations de la loi du 11 février 2005

Dans un bâtiment existant, développer des réflexes d'observation des difficultés d'accessibilité et d'usage d'un lieu de vie, prendre en considération les besoins des utilisateurs du bâtiment selon leur déficience

Exploiter les bilans d'ergothérapeute fournis pour l'établissement de devis et connaître le mode de financement de ces marchés

Prendre en compte la spécificité d'un chantier réalisé en milieu habité

Objectifs pédagogiques

Connaître la réglementation et savoir l'utiliser, notamment dans le cadre d'argumentations auprès des maîtres d'œuvre et d'ouvrage

Connaître les matériels spécifiques existants pour ce type de chantier

Être capable de rédiger un devis argumenté et précis

Être capable d'utiliser un vocabulaire adapté aux personnes à mobilité réduite permettant un dialogue enrichi avec les particuliers, les ergothérapeutes et les éventuels financeurs des travaux d'adaptation

Contenu

Jour 1

Présentation des grands groupes de handicap avec développement sur l'autonomie des personnes handicapées

Présentation du métier d'ergothérapeute, du lien avec le professionnel du bâtiment

Présentation des mots clefs du handicap pour l'acquisition d'un vocabulaire commun

Loi du 11 février 2005 et définition des personnes à mobilité réduite (PMR)

Les principales difficultés rencontrées à domicile par les personnes en perte d'autonomie

Problématique du maintien à domicile des personnes vieillissantes

Dimensionnel réglementaire (hauteur d'assise, zones de préhension, axe de vision, espace d'usage, aire de rotation...)

Savoir repérer les produits et savoir proposer des travaux adaptés pour les E.R.P. et les particuliers

Démonstrations de différents types de « transferts » réalisés par une personne en fauteuil

Travaux d'adaptation d'un sanitaire en fonction du type de transfert (cuvette, barres d'appui, accessoires...)

Travaux d'adaptation du lavabo et de ses accessoires, de la douche et de la pièce d'eau en général

Notion de « salle de bains facilement adaptable » : solutions techniques, nouveaux matériaux et matériels

Jour 2

Le cheminement extérieur (horizontal et vertical) : mal voyance, non voyance, nature des sols, largeur d'allée, les escaliers

Réglementation pour les pentes, ressauts, dévers...

Le mobilier urbain, les guichets d'accueil des E.R.P.

Mises en situation : circulation en fauteuil roulant, en non voyance

La circulation intérieure : largeur des portes, des couloirs, traitement acoustique, éclairage, contraste des couleurs, informations sonores...

Identifier les points clefs de la réglementation, les réseaux, les prix, les arguments, les financements...

Comment devenir « Pro de l'Accessibilité » ?

Critères et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.